

Madame, Monsieur,
Cher étudiant, chère étudiante,
Chers stagiaires

La crise sanitaire que nous connaissons est inédite par son ampleur mais aussi par ses effets sociaux. Si la presse relaie principalement les difficultés réelles et premières des soignants, il ne faut pas ignorer combien les travailleurs sociaux – dont vous êtes – contribuent et vont contribuer dans l'ombre à maintenir un vital lien social et à protéger les plus exposés aux risques de contamination ou aux effets de la maladie de leurs aidants. C'est déjà ce que les pratiques et les théories portées par le travail social International soutiennent. Car ce sont les plus vulnérables qui sont le plus exposés aux risques de toutes sortes. Dans notre société de masse globalisée, le rôle des Travailleurs sociaux va de plus en plus devoir s'intégrer dans les dynamiques de gestion de crises (catastrophes, conflits, changement climatique, migrations, épidémies) et de soutien aux nécessaires transformations éco-sociales. Des pays comme l'Espagne ont déjà constitué une réserve sociale qui sont actifs en tant de crises associés aux dispositifs d'urgence.

Votre statut particulier d'apprenant vous met aujourd'hui en première ligne de cette réalité alors même que vous n'y êtes pas encore toutes et tous pleinement préparés. Dans ce moment grave et inédit par son ampleur, les équipes des établissements de FAIRE-ESS, l'IRTS de Montpellier et Perpignan, l'IFOCAS, avec l'accord des membres de l'associations agissent dans des conditions inhabituelles pour organiser et soutenir votre parcours de formation. Aujourd'hui les circonstances accélèrent la nécessité de mettre en œuvre les aménagements nécessaires aux articulations entre vos cursus et la réalisation de notre devoir de SOLIDARITÉ ; comme citoyen et comme néo-professionnel.

Vos situations de stage

Nous souhaitons tout d'abord vous apporter des précisions sur votre situation actuelle de stagiaires dans un moment où beaucoup de confusion se manifeste. Ainsi, l'instruction adressée par la Directrice générale de la Cohésion Sociale aux Préfets ce jour Mercredi 18 Mars à 14h24 à tous les préfets de Régions et directions de services, apporte des éléments de clarification.

En premier lieu, nous vous confirmons que les stages sous leur forme ordinaire sont stoppés. En second lieu, nous vous présentons la nouvelle approche mise en place par l'instruction DGCS qui s'appuie sur le volontariat et donc votre engagement en tant que travailleur social.

Deux modes d'implication sont proposés :

- **Un sous forme de stage avec deux clauses spéciales une qui considère la particularité des missions d'appui solidaire qui peuvent vous être confiées, l'autre qui requiert un accord tripartite pour cela entre le stagiaire, la structure d'accueil et l'établissement de formation.**
- **L'autre sous forme de signature de CDD avec l'employeur qui vous mobiliserait.**

Dans les deux cas il s'agit d'accompagner les personnes vulnérables et de prêter main forte aux professionnels en exercice. FAIRE-ESS a contribué à cette décision et la soutiendra auprès de tous les lieux de vos apprentissages professionnels.

En troisième lieu, nous nous organisons pour structurer le soutien formatif nécessaire. Nous vous invitons à signaler à vos référents professionnels, vos difficultés à faire face à la situation et à « tenir en stage » soit pour des raisons de précaution sanitaires soit pour d'autres motivations personnelles. Ceci est important car la situation de mise en place des barrières de protections ne sont pas encore vraiment opérationnelles dans certaines structures.

Sous ces conditions et sous les réserves de motifs médicaux ou personnels et d'exposition excessive à un risque de santé, et avec les équipes de FAIRE-ESS qui vous épauleront auprès des terrains professionnels la poursuite de vos apprentissages sera effective. Votre implication sur les sites qualifiants sera l'occasion d'explorer l'intervention sociale en situation de crise, un apprentissage inédit mais dont nous mesurerons bientôt ensemble les effets positifs dans votre parcours.

Vos formateurs référents de parcours seront à cette fin vos interlocuteurs privilégiés. En cas de difficultés, vos situations seront suivies avec attention par les formateurs voire, dans les situations les plus critiques, par les directions de pôle.

L'équipe pédagogique de votre formation restera en lien avec vous et vos employeurs par courriel et sur votre espace numérique à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Pour celles et ceux qui ne pourraient s'engager dans cette voie pour des raisons personnelles, nous précisons que le Ministère des Solidarités et de la Santé s'est engagé à mettre en place un dispositif pour que les apprenants dont le stage aura été interrompu ne soient pas pénalisés. Là aussi FAIRE-ESS souscrit à cet engagement et accompagnera ces aménagements.

Vos situations de « néo-professionnel » et de citoyen engagé

Enfin, FAIRE-ESS s'est engagé dès le début de l'épidémie auprès de l'UNIOPSS et de la FAS et d'autres établissements de formation pour construire une démarche visant à permettre à des apprenants en travail social volontaires d'intervenir dans des structures qui jugeraient utiles de recevoir un tel appui pour faire face à la situation. Les responsables public, commissaire au plan de lutte contre la pauvreté, directeurs d'action sociale et Directions Enfance Famille des départements, nous sollicitent déjà pour identifier les volontaires.

Un questionnaire sur votre situation vous est adressé dans les meilleurs délais et votre réponse rapide nous permettra de donner quelques assurances aux établissements, services et dispositifs sociaux et médo-sociaux qui nous sollicitent chaque jour compte tenu de la pénurie de personnel. Un espace dédié aux sollicitations des terrains professionnels se mettra également en place et nous vous inviterons à y répondre au côté de vos formateurs qui pourront vous soutenir dans ces engagements ou s'investiront, à la demande de la direction, dans une démarche similaire.

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation et en même temps que nous ne pouvons que vous inviter à la prudence, et à prendre soin de vous et des autres.

Bien à vous en ces temps où la solidarité prend tout son sens.

Pour l'ensemble des membres de l'association, et tous les personnels
Robert Bergougnan DG FAIRE-ESS